

Lyon, le 6 octobre 2023

Courrier à l'attention des partenaires de l'Adapei 69

Chers partenaires,

L'Adapei 69 a présenté lors de son Assemblée générale en juin 2023 un déficit budgétaire de plusieurs millions d'euros pour l'année 2022, situation inédite de toute l'histoire de l'Association. Pour fin 2023, le prévisionnel annoncé prévoit un doublement du déficit par rapport à l'année 2022.

L'analyse de cette crise financière fait apparaître des raisons multifactorielles, malheureusement communes à de nombreuses associations de notre secteur :

- Spirale inflationniste de l'alimentation, des transports, de l'énergie et des achats dans leur globalité ;
- Crise du recrutement nécessitant le recours au remplacement et à l'intérim, notamment pour les soignants, engendrant un coût supplémentaire conséquent ;
- Sous financement des différentes mesures salariales prises par le gouvernement ces dernières années : indemnité Ségur, augmentation du SMIC et du point d'indice ;
- Déficit structurel historique de certains établissements et services qui jusqu'à présent était compensé par les excédents d'autres établissements et les fonds propres associatifs.

L'Adapei 69, pour continuer à assurer sa mission, a dû fortement puiser depuis plusieurs mois dans ses fonds propres et ses actifs. Aujourd'hui, nous n'avons plus les moyens de continuer ainsi.

Il est vrai que la taille de l'Association et les fonds propres associatifs nous ont longtemps permis d'être plus souples et d'accueillir de nombreuses situations dites complexes avec la mise en place d'accompagnements parfois individuels. Le nombre d'établissements médicalisés gérés par notre Association est d'ailleurs assez révélateur de cette politique associative qui a longtemps primé : l'accueil de tous et le soutien aux aidants.

Aujourd'hui, nous sommes contraints d'ajuster nos accompagnements aux moyens qui nous sont alloués. Le nombre d'établissements et services à l'équilibre financier dans notre Association se raréfie et les fonds propres ne peuvent plus combler l'ensemble du déficit. Nous ne pouvons plus fonctionner comme avant.

Un Plan de retour à l'équilibre (PRE) est actuellement à l'ordre du jour modifiant la politique associative et les habitudes prises. Les mesures concernent aussi bien les modalités d'accompagnement, les ressources humaines, les politiques d'investissement, d'achat ainsi que l'offre proposée. Il s'agit de contenir les dépenses dans les enveloppes telles qu'allouées par nos financeurs à ce jour.

Association métropolitaine et départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales



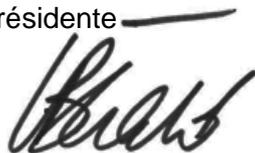
Les mesures adoptées par le Conseil d'administration de l'Adapei 69, concernant les modalités d'accompagnement et qui vous concernent particulièrement sont les suivantes :

- Une transformation de l'offre va s'opérer au sein de certains établissements et services à défaut d'une hausse des financements des coûts à la place.
- La souplesse admise auparavant pour l'accompagnement et les habitudes de certaines situations individuelles n'est plus possible si celles-ci ne sont pas financés : arrêt des transports individuels et des renforts individuels en l'absence de financement autorisé, conditionnement des admissions à la complétude des dossiers administratifs et en cohérence avec le projet d'établissement et l'organisation collective.

Nous avons bien conscience que ces mesures vont avoir des répercussions localement dans notre secteur. Mais nous avons malheureusement étudié toutes les pistes et n'avons d'autre choix que la mise en place, en urgence, de ce PRE pour assurer la viabilité de l'Adapei 69.

Comptant sur votre compréhension et votre soutien, nous vous prions d'agréer, chers partenaires, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Valérie Bérard
Présidente



Nicolas Bordet
Directeur Général

